



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

ALLIANCE POUR UNE CONSTITUANTE CITOYENNE DU QUÉBEC (ACCQ)

« What does Quebec want ? » De plus en plus de Québécois veulent y répondre!

Sherbrooke, le 15 juin 2018 - L'Alliance pour une constituante citoyenne du Québec (ACCQ) profite de la fin de la 41^e législature de l'Assemblée nationale pour inviter les partis politiques du Québec, leurs candidates et candidats ainsi que l'ensemble de leurs membres à appuyer la convocation, dans la première année de la formation du prochain gouvernement, d'une Assemblée constituante citoyenne non partisane, libre dans ses délibérations, ayant pour mandat la rédaction d'une constitution par et pour le peuple.

La population du Québec vit actuellement sous un régime politique auquel elle n'a jamais consenti.

- Depuis 1982, tous les partis politiques ayant formé nos précédentes Assemblées nationales ont parlé d'une seule voix pour contester le régime constitutionnel actuel.
- En 2000, l'Assemblée nationale a adopté la Loi E-20.2 (*Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec*) qui reconnaît que « le peuple québécois peut, en fait et en droit, disposer de lui-même ».
- La revendication du droit inaliénable du peuple québécois à l'autodétermination se retrouve dans la célèbre formule du premier ministre Robert Bourassa : « *Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, le Québec est, aujourd'hui et pour toujours, une société distincte, libre et capable d'assumer son destin et son développement.* » (22 juin 1990)

Malgré cette vision unanime de nos droits nationaux, aucun gouvernement du Québec n'a réussi jusqu'à présent à modifier le système politique imposé par la couronne britannique et amendé sans notre consentement par Ottawa et les autres provinces. Un système qui, malheureusement, favorise cynisme, corruption, discorde et division dans la population.

Depuis trop longtemps, nos gouvernants se sont avérés incapables de doter l'État québécois d'une constitution qui lui soit propre. Pour remédier à leur impuissance, il n'existe qu'un seul moyen : remettre le pouvoir constituant à son propriétaire, c'est-à-dire le peuple, source première de toute légitimité démocratique.

Nous, signataires de l'APPEL de l'ACCQ, contacterons, à compter du 1^{er} août 2018, l'ensemble des personnes candidates aux prochaines élections du Québec pour les inviter à signer un engagement solennel pour la convocation, dans la première année du mandat du prochain gouvernement, d'une Assemblée constituante citoyenne en conformité au projet de loi qui leur sera proposé.

-